



Introduction

Le présent document constitue la partie C « Diagnostic partagé » du Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Silly.

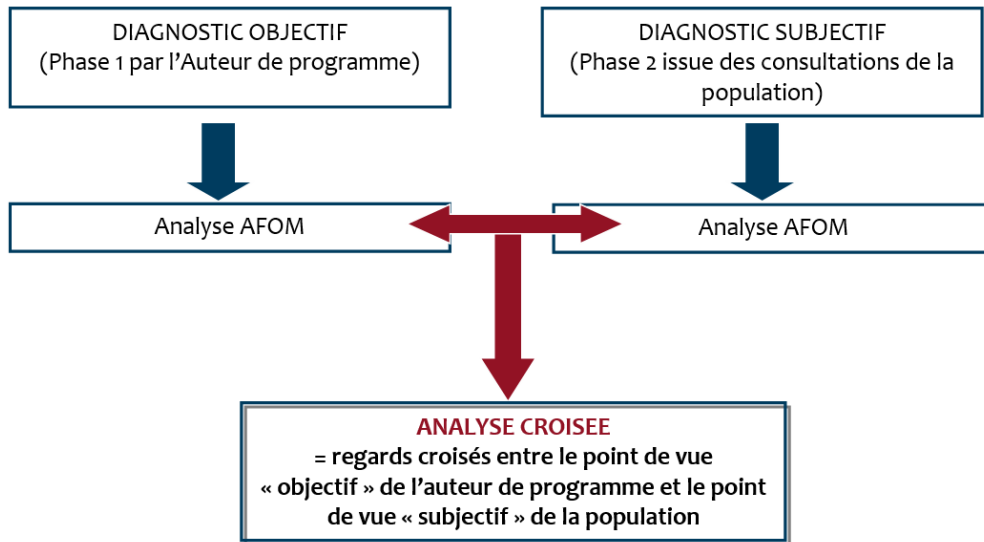
Ce diagnostic prend la forme d'un texte accompagné d'un tableau Atouts - Faiblesses permettant de clairement identifier les éléments pointés par :

- L'auteur de projet lors de son analyse dans le diagnostic socio-économique ;
- Les citoyens lors des différentes réunions de consultation.

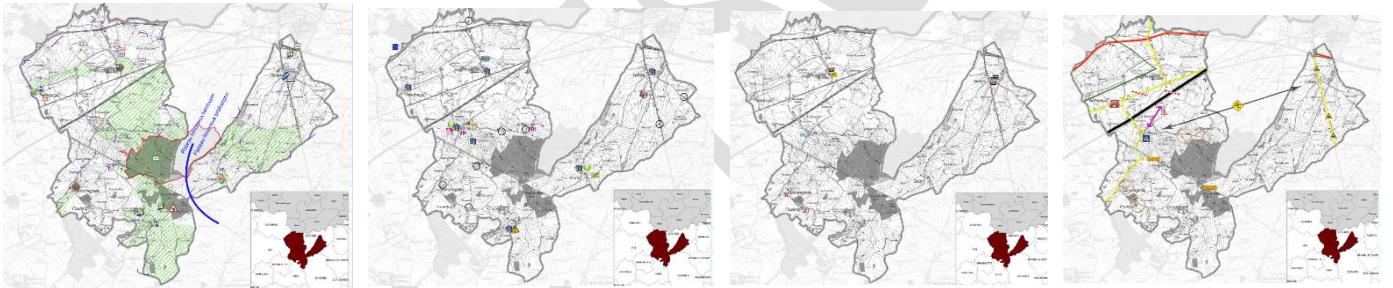
En continuité avec la démarche du développement durable intrinsèque au PCDR, les tableaux du diagnostic croisés sont subdivisés, comme pour la phase 1 du diagnostic, en 4 parties.

- **Environnement** (structure physique et géographique, structure naturelle et paysagère et gestion environnementale, éléments de l'aménagement du territoire, structure urbanistique et patrimoine bâti).
- **Economie** (structure économique, structure de l'agriculture, infrastructures et services touristiques, vie politique et services administratifs).
- **Société** (structure démographique, structure du logement, enseignement, services à la population, services techniques et de sécurité, équipements et services de loisirs).
- **Mobilité** (réseau, sécurité routière, stationnement, transports publics, modes doux, mobilité alternative).

Cette analyse croisée constitue la base sur laquelle la CLDR a axé ses réunions afin de dégager des défis, des objectifs de développement et des projets.



Chacun des points abordés est illustré, au sein du tableau, par un pictogramme. Si ceux-ci sont localisables, ils sont repris sur une carte globale illustrant chaque pilier abordé.



Miniatures des cartes réalisées, par pilier © S&A, 2017



Liste des abréviations

- ADL : Agence de Développement Local
- AFOM : Atout Faible Opportunité Menace
- AIS : Agence Immobilière Sociale
- CCA : Conseil Consultatif des Aînés
- CCATM : Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
- CLDR : Commission Locale de Développement Rural
- CPAS : Centre Public d'Action Sociale
- FRW : Fondation Rurale de Wallonie
- GAL : Groupe d'Action Locale
- GT : Groupe de travail
- PCDN : Plan Communal de Développement de la Nature
- PCDR : Programme Communal de Développement Rural
- PCM : Plan Communal de Mobilité
- PCS : Plan de Cohésion Sociale
- PDS : Plan de Secteur
- PMR : Personne à mobilité réduite
- PPPW : Petit Patrimoine Populaire Wallon
- RIS : Revenu d'Intégration Social
- RUE : Rapport urbanistique et Environnemental
- SAU : Surface Agricole Utile
- SDCW : Schéma Directeur Cyclable Wallon
- SDER : Schéma de Développement de l'Espace Régional
- SDWP : Schéma Directeur de la Wallonie Picarde
- SGIB : Site de Grand Intérêt Biologique
- SSC : Schéma de Structure Communale
- TEC : Transports en commun
- ZACC : Zone d'Aménagement Communal Concerté
- ZAE : Zone d'Activité Economique
- ZIT : Zone d'Immersion Temporaire



I.1 Constatations principales

Les premières constatations générales sont issues du diagnostic statistique (Partie 1 du PCDR) et de la consultation citoyenne. Elles sont présentées de manière succincte, sur base de l'analyse croisée réalisée par la CLDR qui en a extrait des intitulés appelés « constats ». Ces constats sont en gras italique dans le texte ci-dessous.

➤ Thématique environnement

Une position géographique stratégique qui augmente la pression immobilière

La commune de Silly se trouve à proximité de différents centres urbains importants que sont Bruxelles, Lille, Ath et Enghien. L'accès à ces pôles est facilité par l'autoroute, les nationales ainsi que la ligne de chemin de fer Tournai – Bruxelles. Cette position avantageuse explique l'attractivité de la commune et le prix de l'immobilier relativement élevé par rapport aux autres entités étudiées et notamment la province du Hainaut et la Wallonie.

La CLDR relativise la pression immobilière exercée sur Silly : le prix du bâti est élevé si on le compare à la province du Hainaut mais est comparable aux communes situées plus à l'est, comme Enghien.

Ces prix élevés sont surtout un problème pour les primo-accédants ou pour maintenir la population locale (suite à une succession par exemple). Ce sont donc souvent les jeunes qui ont des difficultés à accéder au logement, ce qui a pour conséquence d'augmenter la moyenne d'âge de la population de Silly.

Pour que l'accès au logement soit possible pour tous, les objectifs et les projets du PCDR devront s'axer sur ce public spécifique d'une part mais aussi permettre un turn-over dans le parc immobilier sillien, par exemple en proposant des dispositions pour les personnes plus âgées.

Des paysages et un cadre rural appréciés unanimement

Le nombre de points et lignes de vue remarquable est relativement important sur Silly avec un total d'environ une trentaine d'éléments. Les zones d'intérêt paysager, tant ADESA qu'au Plan de Secteur, se concentrent pour la plupart dans la partie centrale de la commune et concernent, en partie, le Bois de Silly et le Bois de Ligne. La superficie totale de périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur atteint 870 ha et couvre 12% du territoire.

La population s'accorde pour dire que les paysages et le cadre rural sont les atouts majeurs de la commune. Ils offrent un cadre de vie agréable pour la population.



Pour les silliens, la préservation du cadre de vie doit constituer un axe majeur du PCDR. Cela ne signifie pas de mettre les panoramas sous cloche pour les figer tels qu'ils sont aujourd'hui mais plutôt de garantir une réflexion paysagère dans les initiatives ou le développement de la commune.

Un patrimoine bâti et culturel riche mais pas toujours connu des habitants

Silly dispose d'un patrimoine bâti riche et varié comme les églises, châteaux, fermes, etc. dont certains sont classés. Des morphologies et typologies diversifiées caractérisent les villages de Silly, ancrés dans la ruralité. Le patrimoine matériel et immatériel est repris dans certaines brochures du Syndicat d'Initiative qui offrent des informations sur l'histoire et le patrimoine de Silly. Toutefois, certaines nouvelles constructions ont tendance à s'écarter du bâti ancien. Au niveau culturel, l'accès est permis par de nombreuses festivités et activités tout au long de l'année et ce, dans tous les villages de l'entité. Le Centre Culturel de Silly participe à cet accès aux activités socio-culturelles et à l'épanouissement personnel.

La CLDR relève la qualité des activités culturelles de Silly et la diversité des activités proposées.

Le patrimoine est quant à lui occasionnellement mis en valeur lors de journées de découverte mais la CLDR estime que cela n'attire pas pour autant les touristes ni le grand public. Les personnes intéressées et déjà sensibilisées profitent des activités du Syndicat d'Initiative mais le patrimoine reste un sujet considéré comme rébarbatif aux yeux de certains.

L'un des enjeux du PCDR sera donc de préserver, de mettre en avant le patrimoine de l'entité et de le rendre accessible aux différents publics.

Des actions communales en faveur de la nature gâchée par des incivilités

La commune s'est lancée dans le principe de la Gestion Différenciée et fait partie de la liste des communes signataires de la convention « Bords de routes » dans le cadre de la campagne de fauchage tardif. Un agent constatateur gère les incivilités liées à l'environnement et un éco-conseiller s'occupe de nombreux projets et problématiques dont, entre-autre, la gestion des zones d'immersion temporaire. Silly fait partie des bassins hydrographiques de la Dendre et de la Senne et des Contrats de Rivière du même nom.

Les faiblesses relevées par la CLDR font surtout référence aux déchets retrouvés le long des voiries les plus fréquentées (routes régionales) et dans des lieux isolés.

La lutte contre les incivilités ne doit pas constituer un axe de stratégie en tant que tel dans le PCDR. Pour autant, même si la commune a déjà mis en place des initiatives préventives et répressives, ce sujet fera l'objet d'une attention particulière dans la mise en œuvre des projets.



Un accès aux énergies alternatives encore insuffisant

Le bâti à Silly est plutôt ouvert et donc difficile à isoler. Dans ses nouveaux aménagements, tels que la construction du centre Sillysport, l'utilisation des énergies renouvelables a été intégrée, notamment via la pose de panneaux photovoltaïques.

La CLDR estime qu'il est important de trouver une alternative aux énergies fossiles. Les énergies renouvelables doivent être étudiées dans chaque projet de rénovation ou de construction. Toutefois, la CLDR insiste sur le fait que le premier point doit être de réduire les besoins en énergie et qu'il doit être possible d'améliorer encore la performance énergétique des bâtiments tant communaux que privés.

L'enjeu du PCDR sera d'apporter une réflexion sur la consommation énergétique des bâtiments et de permettre un accès plus aisé aux démarches de transition énergétiques.



➤ Thématique Economie

Des producteurs locaux soutenus mais pas toujours connus

Afin de soutenir ses producteurs locaux, Silly a créé son Convivium Slow Food « les saveurs de Silly ». Divers évènements sont organisés chaque année dont une semaine du slowfood. Les saveurs de Silly sont mises en avant à travers des ateliers, des rencontres avec les producteurs locaux, des conférences, des expos, un grand marché de produits Slow Food, etc.

La CLDR estime que, avec le Slowfood, la visibilité des producteurs est bonne mais qu'elle pourrait encore être améliorée puisque les actions autour de cette dynamique sont rassemblées lors d'une semaine. Le manque d'échange entre producteurs et consommateurs est regretté.

L'un des axes de réflexion du PCDR devra porter sur le contact entre les producteurs et les silliens. La démarche est lancée dans le cadre du Slowfood et il conviendra de développer encore les initiatives proposées.

Une consommation des produits du terroir relativement faible malgré les initiatives locales

Silly compte de nombreux défenseurs de l'alimentation saine au sein du Convivium Slow Food. Ce groupe comprend une quinzaine de producteurs. D'autres initiatives s'inscrivent dans cette recherche de consommation locale : Week-end du Bois et cueillette aux champignons, le marché dominical sur la place de Silly, Ruche qui dit Oui, petit marché de Bassilly, etc.

La CLDR remarque qu'il est difficile pour les producteurs de se lancer dans les circuits courts. Participer à un marché par exemple, c'est du temps qui ne peut être consacré à la production. La CLDR souhaite que des alternatives soient proposées afin de que l'accès aux produits locaux soit facilité. Il faut également mettre l'accent sur l'intérêt de consommer local. Cela doit passer par l'éducation et l'information.

Le défi du PCDR sera à la fois de proposer un système de circuit court qui complète l'offre déjà présente à Silly, qui réponde aux souhaits tant des producteurs que des consommateurs et de sensibiliser la population aux attraits du local.

Un syndicat d'initiative actif qui met en évidence les potentialités de la commune

Le Syndicat d'Initiative fournit aux visiteurs de nombreuses informations sur le patrimoine, les parcours de promenades, les différentes animations proposées mais aussi les hébergements touristiques de l'entité. Le



Syndicat a par ailleurs édité le « Guide touristique de Silly ». On y retrouve l'ensemble des informations touristiques.

La CLDR estime que la commune et le syndicat d'initiatives proposent des événements ponctuels qui sont connus et attirent des touristes extérieurs. Par contre, le tourisme de court séjour pourrait être développé. La commune de Silly est stratégiquement localisée pour proposer un séjour à la campagne tout en étant à proximité de pôles touristiques : Bruxelles, le parc Pairi Daiza, l'hôpital ND à la Rose de Lessines, le parc d'Enghien, etc.

Le développement de ce tourisme vert pourra contribuer à celui de l'économie de la commune. Cela pourrait impliquer de développer le secteur Horeca, l'hébergement ou encore l'offre touristique au sein de la commune (activités, lieux de visite, produits locaux, etc).

Des filières agricoles unanimement méconnues et parfois dommageables à l'environnement

Comme partout en Wallonie, on constate à Silly une nette diminution (20%) du nombre d'exploitations agricoles depuis 10 ans. Malgré la baisse du nombre d'exploitations, Silly enregistre une légère augmentation de sa SAU, ce qui indique une augmentation de la taille des exploitations agricoles.

L'agriculture évolue, tant au niveau conventionnel que dans la diversification. La CLDR s'accorde pour dire qu'il y a un problème de méconnaissance et d'information sur les pratiques agricoles.

Les contacts entre agriculteurs et citoyens sont rares : soit l'agriculteur a choisi de se lancer dans les circuits courts et peut rencontrer rapidement les consommateurs à la ferme ou sur les marchés mais cela ne permet pas pour autant aux citoyens de connaître le métier d'agriculteur, ses valeurs ou ses difficultés ; soit il est dans le circuit conventionnel et ne rencontre que très rarement les citoyens de sa commune. Dans les deux cas, la méconnaissance peut aboutir à des tensions ou des incompréhensions. L'un des défis du PCDR sera donc de permettre une connaissance des grands principes du métier d'agriculteur et un dialogue entre les deux secteurs.

Un accès aisé à Silly pour les entreprises mais un manque de petite zone économique sur le territoire

Tant dans le secteur privé que dans le secteur public, près de 80% des entreprises de Silly sont des petites structures qui comptent entre 1 et 4 personnes. Il n'existe aucune entreprise de plus de 100 personnes sur l'entité. En 2013, le nombre total d'entreprises privées sur l'entité était de 102 dont 25 entreprises publiques.



Les membres de la CLDR estime qu'il manque de PME sur la commune et d'endroit pour accueillir et soutenir les petites initiatives économiques. Toutefois, ils ne souhaitent pas pour autant l'arrivée d'entreprises ou de sociétés surdimensionnées.

L'accueil de petites et moyennes entreprises sera un défi pour le PCDR. Il devra répondre à de nombreuses exigences de la population pour que celle-ci l'approuve : rester à une échelle locale, permettre un développement du secteur économique, intégrer aux paysages, faciliter le démarrage de jeunes entreprises....

Un commerce local existant et de qualité

Sur les 180 activités économiques qui existent sur la commune et sans compter les tavernes et restaurants, 55 sont des commerces. Ceux-ci sont répartis en majorité sur Silly et Bassilly. Seuls Fouleng et Gondregnies ne comptent aucune activité économique.

La CLDR estime que les commerces existants sont importants et de qualité. Elle regrette toutefois leur disparité géographique. Certains villages pourtant importants en nombre d'habitants sont peu desservis ; c'est le cas de Hoves. Même si les Hovois reconnaissent faire fréquemment leurs achats sur la ville d'Enghien, ils estiment viable la création d'un commerce de quartier pour les petits achats quotidiens ou les dépannages.

L'aide et la promotion des commerces fera partie d'un défi plus général à Silly, celui de favoriser le développement économique de la Commune. Cela passera par plusieurs types de projets : la création de structures d'accueil des petites entreprises, l'engagement de personnel dédié au développement local ou encore via la communication.



➤ Thématique Société

Une commune festive mais peu de lieux de rencontre, surtout pour les jeunes

De nombreuses festivités sont organisées tout au long de l'année : Printemps musical de Silly, repas promenade « Les saveurs de Silly », les Nuits de la musique, Sites en Ligne, la Semaine du Slow Food, Théâtre au vert, ... Ces nombreuses activités permettent aux citoyens de se rencontrer et de découvrir les richesses de Silly. Cependant, en dehors des festivités extérieures, les associations, les comités et la population ne bénéficient pas suffisamment de salles communales de tailles adaptées et polyvalentes. Quant aux jeunes, ceux-ci jouissent d'un service communal pour la jeunesse et d'un service aux jeunes, l'ASBL l'Hermitage. Malgré cela, ces derniers n'ont pas d'endroit adapté et attractif pour se réunir et se rencontrer.

La CLDR estime que la convivialité doit être partout et ne pas se limiter à un lieu ou un contexte. Les lieux de rencontre peuvent se retrouver sous différentes formes : l'école, un café, un commerce, la place du village, etc. ce sont ces lieux qui sont à maintenir et développer. Les plaines de jeux pour enfants sont des bonnes opportunités de rencontre pour les familles mais il n'y en pas dans tous les villages. Pour les adolescents et les jeunes adultes, diverses activités sont proposées : le Salon organise des concerts, le centre sportif prévoit un grand nombre d'activités, le Patro est présent, etc. Peut-être que ces activités ne sont pas suffisamment connues. Par contre, la CLDR regrette qu'il n'existe pas de salle polyvalente dans l'entité et elle s'accorde sur le manque de lieux de rencontre pour les jeunes.

Le PCDR devra donc prévoir de renforcer la convivialité dans les lieux de rencontre. L'aménagement des espaces publics devra être pensé pour valoriser les contacts entre les utilisateurs et notamment les jeunes.

Une offre culturelle développée

Silly dispose d'un centre culturel actif qui compte 3 employés et qui propose de nombreuses activités socioculturelles. Le centre travaille en partenariat avec les associations locales pour faciliter l'expression de l'identité collective et le développement de la citoyenneté, permettre la rencontre d'artistes, ...

La CLDR rappelle que les évènements culturels ne sont pas centrés que sur le village de Silly. Par exemple, Théâtre au vert se fait à Thoricourt, les nuits musicales se font dans les châteaux, etc. Cependant, Silly reste le centre de la commune, il est normal que ce soit là que l'on retrouve le plus d'évènements. Les membres sont satisfaits de l'offre culturelle et de sa diversité dans les activités.

Les acteurs et associations culturels sont bien présent sur l'entité. Cette thématique ne sera donc pas un axe majeur du PCDR.



Un cadre bâti agréable mais un manque de diversité dans les types de logements

La commune de Silly est caractérisée par une riche diversité de morphologies et typologies villageoises, ancrées dans la ruralité de l'entité. Un vieillissement de la population, une faible densité d'habitation, un éparpillement de l'habitat, de nombreuses nouvelles constructions mais pas toujours bien intégrées au bâti font les particularités de la commune. On y retrouve donc un très grand nombre d'habitations 4 façades, ce qui en fait une commune où le prix des habitations et des terrains est relativement élevé.

Les membres de la CLDR remarquent que les jeunes cherchent surtout des appartements ou des maisons plus petites ainsi que des locations. Or l'offre sur la commune n'est pas suffisante. Le problème se pose aussi pour les personnes âgées encore autonomes qui souhaitent quitter leur habitation devenue trop grande pour elles mais qui ne souhaitent pas aller dans un home.

L'accès au logement, plus particulièrement pour les jeunes et pour les personnes âgées, devra être un objectif du PCDR. La diversification des logements permettra à chacun d'avoir un logement adapté à sa situation de vie.

Une vie associative riche mais des interactions non systématiques entre associations et nouveaux habitants

De nombreuses associations sont présentes sur la commune de Silly. Ces dernières sont une centaine et dans des domaines assez variés. Malgré un bon réseau de diffusion de l'information locale, les associations sont parfois dispersées avec de la confusion dans les différents événements et des effets de concurrence.

La CLDR soutient les associations en relevant que celles-ci travaillent de plus en plus ensemble et avec les communes voisines. Malgré tout, les contacts ne sont pas toujours faciles.

Le PCDR devra se pencher sur le sujet en proposant des projets et actions qui permettront aux citoyens de se rencontrer.



➤ Thématique Mobilité

Des aménagements publics pas toujours pensés pour les PMR

Sur les 20 espaces publics recensés, environ la moitié a été aménagée récemment. Les places d'Hellebecq, de Silly, de Thoricourt et Graty ont ainsi été complètement restaurées.

La CLDR estime toutefois que les aménagements publics ne sont pas toujours pensés pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi, l'utilisation de pavés rend l'accès parfois difficile pour les personnes en chaise roulante. La CLDR relève un autre problème, à savoir l'incivisme : les automobilistes se garent par endroit sur les trottoirs qui ne sont plus accessibles pour les PMR ou les poussettes.

Sans que cela soit un axe à part entière dans le PCDR, la place des PMR devra être étudiée dans l'ensemble des projets mis en place. Une attention particulière devra être portée dans les projets d'aménagements d'espaces publics, de lieux de rencontre ou dans le cadre d'organisations d'évènements.

Une gare présente mais qui manque d'aménagements pour un accès sécurisé

Un manque important de places de stationnement aux alentours de la gare est relevé malgré la présence de grands parkings. Cela crée des problèmes de sécurité routière et des situations dangereuses pour les piétons puisque les voitures ne trouvant plus de place se garent le long des voiries non prévues à cet effet. Un parking de décompression est en projet à la rue de l'Estaque.

La CLDR estime que la gare est difficilement accessible au vu de son parking actuel très vite saturé. Plusieurs pistes sont avancées : d'une part, augmenter la capacité de stationnement et d'autre part, faciliter l'accès à la gare par des moyens alternatifs à la voiture : TEC, mobilité douce, covoiturage, etc.

La gare est un lieu central de mobilité et devra faire l'objet d'une réflexion adaptée. Néanmoins, le défi ne se limitera pas à un endroit particulier. L'ensemble de la commune doit être étudié de manière globale, tant pour développer et sécuriser le réseau existant que pour proposer des alternatives aux moyens de transports traditionnels.

Des axes routiers principaux fréquentés mais mal entretenus

En 2013, sur les 2600 salariés que comptait l'entité, seuls 5 % travaillaient sur Silly. Cela signifie que près de 2500 personnes quittent la commune pour aller travailler. Par ailleurs, Silly est un axe de passage important, notamment depuis la commune de Brugelette et son parc Pairi Daiza. Ces situations impliquent évidemment de nombreux véhicules, essentiellement sur les grands axes.



La CLDR pointe de nombreux carrefours sont comme points noirs pour la sécurité routière. Elle regrette également le manque d'entretien quotidien, notamment pour la végétation qui se développe sur les pistes cyclables ou les dégradations dans la route.

La sécurisation de réseau viaire sera un axe important du PCDR. Une réflexion globale devra être initiée, avec les différents gestionnaires concernés et notamment le SPW.

Des modes de transport alternatifs peu développés et non coordonnés

Selon les données du TEC Hainaut, la commune de Silly est traversée par 5 lignes de transport en commun. Les hameaux et villages de Saint-Marcoult, Le Brunfaut, Gondregnies et Fouleng ne sont pas desservis par les transports en commun. La gare de Silly est implantée entre le village de Silly et Bassilly. Le schéma de structure communal a pour objectif de créer un réseau d'itinéraire cyclable et piéton afin de permettre de relier les différents villages aux pôles Silly et Silly-gare mais actuellement, le caractère rural de la commune se traduit par des discontinués dans les cheminements piétons. Au niveau du covoiturage, on retrouve un seul petit parking de covoiturage le long de l'autoroute à la sortie 28. L'accès en voiture reste donc le moyen le plus utilisé.

La CLDR estime que les modes de transport alternatifs doivent être développés et mieux coordonnés. L'offre TEC doit permettre de relier l'ensemble de l'entité à la gare de manière à désengorger le parking tout comme l'accès piéton et cycliste doit être facilité et sécurisé. Le covoiturage doit également être développé.

La mobilité sera l'un des axes majeurs du PCDR. Le développement des moyens de transports alternatifs devra être l'un des moyens de permettre une mobilité plus aisée et sécurisée dans l'entité.

Un réseau de mobilité douce existant mais incomplet et insécurisé

Le caractère rural de la commune se traduit dans les faits par des discontinués dans les cheminements piétons (manque de trottoirs, largeurs étroites). Ces discontinuités sont fortement présentes au niveau des hameaux de l'entité et au niveau des voiries permettant de liaisonner ces hameaux. Ces discontinuités sont des obstacles non négligeables en termes de déplacements piétons utilitaires sur le territoire auxquelles viennent s'ajouter les voiries régionales, le relief, etc. Par ailleurs, de nombreux sentiers vicinaux du territoire pourraient pallier à cette problématique et être utilisés à des fins à la fois utilitaires et de loisirs.

La CLDR estime que la mobilité, en particulier la mobilité douce, est une thématique cruciale. Actuellement, il n'est pas possible de relier les villages en toute sécurité. Des sentiers existent mais ne constituent pas un



réseau complet. Par ailleurs, il n'existe aucune signalétique ou balisage pour permettre de se repérer. Enfin, la traversée des grands axes par les usagers faibles est un réel problème de sécurité.

La mobilité ne peut plus être envisagée sans une place pour la mobilité douce. Cela passera par une offre de chemins et sentiers praticables en toute saison mais également par une sensibilisation et des encouragements pour retrouver des habitudes perdues.

PROVISoire



I.2 Tableaux et planches illustratives

Voir ci-après.

Nous conseillons au lecteur de consulter les divers compte-rendus réalisés par la FRW dans le cadre des consultations villageoises et groupes de travail.

Le code couleur utilisé pour les tableaux se présente comme suit :

- Les atouts et faiblesses induits par la phase 1 du diagnostic sont repris en ORANGE = Objectif ;
- Les atouts et faiblesses de la population sont repris en BLEU = Subjectif ;
- Les atouts et faiblesses induits par des données du diagnostic et de la population sont repris en MAUVE = subjectif et objectif.

Chacun des points abordés est illustré, au sein du tableau, par un pictogramme. Si ceux-ci sont localisables, ils sont repris sur une planche illustrant chaque pilier abordé.

